



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
**Commune de La Boissière-Ecole**  
Département des Yvelines

**L'An Deux Mil Vingt-Quatre, le 5 juillet à 19h00**, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est tenu à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Mme Anne-Françoise GAILLOT.

Présents : Mmes et MM. Anne COER ; Chantal COULANGE ; Pascal CRESSIAUX ; Frédéric DAUDE ; Louise FENELON ; Laurent FOIRIEN ; Pascal LE MENN ; Christian LETOURNEUR ; Francis MERCIER ; Marie-Claire REMY ; Virginie RENAUT-VARON ; Françoise RISTERUCCI ; Olivier WATRIN.

Absents : Nicole DOUMENG, pouvoir Francis MERCIER

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Marie-Claire REMY a été élue secrétaire de séance.

### Liste des délibérations

- **Délibération n°2024/07/01 Autorisation faite au Maire de procéder à l'achat de la parcelle ZH130 sise 29 rue des écoles**  
**Approuvée à l'unanimité**
- **Délibération n°2024/07/02 Convention de partenariat avec l'association « les Agro écologues à la Ferme de La Tremblaye »**  
**Approuvée par 13 voix pour et 2 abstentions**
- **Délibération n°2024/07/03 Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité – Année 2024**  
**Approuvée à l'unanimité**

La Boissière-Ecole, le 23/07/2024.

Le Maire,

Anne-Françoise GAILLOT.